

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Tableau des projets réalisés

Priorité	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (sur base estimation la + récente)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Nouvelles informations
1	1.1	Aménagement d'une Maison Rurale à l'Espace Winson, dans les anciennes granges et annexes	1.904.579,36 € (hors équipements culturels)	DGO3-DR (infrastructure) Province de Namur et Fédération Wallonie-Bxl (équipements)	<p><u>Les travaux sont terminés ;</u> 07.01.2021 : Le Collège a approuvé le PV de la réception provisoire 21.04.2021 : décompte final par la Commune.</p> <p><u>Règlement d'ordre intérieur (ROI) :</u> Mise en place par la CLDR d'un GT intitulé GT « Gestion de la Maison rurale », qui s'est réuni à 2 reprises : 20.04.2021 : 1^{ère} réunion du GT 18.05.2021 : 2^{ème} réunion du GT</p> <p>29.06.2021 : Passage du ROI en CLDR 19.07.2021 : Passage du ROI en Collège 13.09.2021 : Info au Conseil communal Décembre 2021 : publication dans le bulletin communal.</p> <p><u>Inauguration de l'infrastructure :</u> 23.09.2021 : vernissage expo Jijé 24.09.2021 : inauguration, pour les officiels et la CLDR 25 et 26.09.2021 : week-end inaugural à destination de l'associatif et du grand public.</p>

Tableau des projets en cours

Lots 1, 2 et 3					
Priorité	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (sur base estimation la + récente)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet : <u>Avancées 2021 ou tout début 2022</u> (Nouvelles informations, sur ce qui a été réalisé)
1	1.2	Création progressive d'un réseau de voies lentes de mobilité utilitaire entre les villages et vers le Ravel (+installation de panneaux d'informations sur ce réseau dans chaque village)	903.500€	DK03-DR Voir DK01-Plan triennal et DK02	<p>Inauguration (le 09.07.2021), par le CGT, du 1^{er} circuit vélos accessible aux personnes à besoins spécifiques.</p> <p>Rue Belle Motte : les travaux sont terminés depuis octobre au moins. L'aménagement cyclable n'est pas réalisé, faut de prise de décision de la part du SPW. La Ville veut bien la limitation de vitesse à 70 au lieu de 90 km/h pour faciliter ce dossier.</p> <p>4 membres de la CLDR se sont positionnés pour intégrer le GT du SI qui va travailler sur la question des chemins et sentiers.</p>
1	1.3	Aménagement de la place d'Aisemont, y compris un espace de convivialité	635.900€	DK03-DR	<p><u>Projet programmé pour faire l'objet de la prochaine demande de convention DR (2022).</u></p> <p>Le budget communal 2022 prévoit un poste pour la sécurisation de la place (en attendant l'aménagement en DR). Cela a été voté. La Commune a déjà reçu des offres de prix (placement de barrières). Les travaux devraient être effectués courant du 1^{er} semestre 2022.</p> <p>Le projet/périmètre d'intervention (pour la sollicitation d'une convention DR) doit être rediscuté en Collège courant février 2022 et la FP actualisée en mars 2022.</p>
1	1.4	Aménagement de la place de Vitriaval, y compris un espace de convivialité	452.000€	DK03-DR	<p><u>Projet programmé pour faire l'objet de la dernière demande de convention DR (2023 ou début 2024)</u></p> <p><u>Dossier soumis à 2 reprises en CLDR</u> courant 2021 : 28.09.2021 – CLDR plénière ; constat des inondations de juillet et révision de l'ordre de priorités dans les projets à solliciter en Conventions DR. 22.11.2021 – CLDR plénière ; Avis sur l'actualisation de la Fiche-Projet de la Place de Vitriaval.</p>

					<p>Octobre – travail du Service Travaux sur l'<u>actualisation de la Fiche-Projet</u>.</p> <p>23.12.2021 : <u>réunion de coordination</u> pour présenter le projet à conventionner. Décision de report en 2023, vu la nécessité de l'intervention préalable de l'INASEP sur le site.</p> <p>Début 2022 : la Commune a envoyé un <u>courrier à la SPGE et à l'INASEP</u> afin que ce dossier soit clairement prioritaire et qu'un financement DR pour l'aménagement de la place puisse toujours être envisagé au cours de la période de validité du présent PCDR (qui prend fin le 20 mars 2024). La Commune est dans l'attente d'un retour à ce sujet. Au mieux, la phase étude pourrait être terminée pour fin 2022.</p> <p>La Commune a commencé et va continuer à sécuriser provisoirement la place suite aux sinistres de juillet 2021.</p>
2	2.9	Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale	980.487,17 €	DGO3-DR DGO3-Espaces verts	<p>07.09.2021 : promesse de principe du côté des Espaces Verts.</p> <p>13.09.2021 : approbation du dossier Projet et de la convention-réalisation DR par le Conseil communal.</p> <p>16.12.2021 : convention-réalisation DR à l'OJ du GW.</p> <p>29.12.2021 : la Commune a sollicité une prolongation de délais auprès de la Ministre, du Cabinet et du service des Espaces verts. L'accord sur cette prorogation a été obtenu en date du 11.02.2022.</p> <p>13.01.2022 : signature de la convention-réalisation DR par la Ministre Tellier. Notification de cette convention en date du 26.01.2022.</p> <p>14.02.2022 : passage au Conseil communal de la procédure de lancement de l'appel d'offres.</p>
2	2.2	Investissement dans les énergies renouvelables pour les bâtiments publics	90.000 € (photovoltaïque)	UREBA (30%)	UREBA exceptionnel obtenu pour les écoles de Vitriaval et Le Roux. Les travaux sont programmés pour 2022 et 2023. Dossiers en cours : offres pour divers lots et divers types de travaux.

2	2.3	Sécurisation des déplacements scolaires et des abords d'écoles	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO1 et DGO2	Les travaux d'aménagement du square Chabot sont terminés. Ils sécurisent la sortie des écoles St Feuillen (grâce à la mise à sens unique de voiries), cela améliore bien les choses.
2	2.5	Sécurisation de la traversée de l'entité (RR922)			Le projet était prévu en plusieurs phases. La 1 ^{ère} phase est terminée, la seconde partie devrait se faire courant 2022 (depuis le rond-point existant vers Sart-Saint-Laurent jusqu'à la pompe à carburants Q8). La demande de permis a été rentrée par le SPW pour le rond-point. Celui-ci n'a hélas pas tenu suffisamment compte de l'environnement, bien que la Ville avait formulé en amont ses remarques sur ce dossier.
2	2.8	Amélioration de la communication entre la Ville et la population par tous les canaux de communication existants		Hors DR, sur fonds propres communaux	A pointer : la page FB de la commune qui est bien alimentée (annonces) et réactive. Une nouvelle mouture du bulletin communal devrait arriver début 2022. Il sera structuré différemment et ne sera plus scindé suivant les échevins, mais bien par thématiques.
2	2.11	Rénovation de la salle de l'Hauventoise en Maison de village et aménagement des abords			Des nouveaux châssis et portes (menuiseries extérieures) ont été installés, en réponse au problème d'insonorisation.
2	2.14	Aménagement du centre historique de Fosses (voiries, espace public convivial, éclairage, logements, commerces) :			Le projet d'aménagement de la plaine de la Rosière (fiche 17 de l'ORU) a été attribué à l'entreprise Nonet. Le marché de service « Mission d'Auteur de projet » pour la transformation de l'ancien Hôtel de ville en un lieu de convivialité et de rassemblement ainsi que l'aménagement des 2 places et accès adjacents a été lancé. Le 28.10.2021 : organisation d'une journée sur la thématique de la RU et des bâtiments à rénover, à la Maison rurale (« Commune envie de projets »). Le chantier du square Chabot est terminé.

					La fin 2021 a connu le début de la destruction (en cours) de la maison de maître 'Roisin', lieu où va prendre place le projet de construction Houyoux (construction de 2 immeubles à appartements).
2	2.17	Aménagement d'un espace intergénérationnel (espace de convivialité) sur la place de Sart-Eustache, en impliquant la population dans son entretien			Place du village de Sart-Eustache retenue dans le cadre de l'appel à projet « C'est ma ruralité ». La commune y a installé les jeux. Lien à faire avec la fiche 3.20
3	3.1	Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la mobilité	A déterminer	A préciser	Au centre, installation de bacs à fleurs et traçage de bandes cyclables suggérées, pour réaliser des effets de portes, casser la vitesse. Mise en zone 30.
3	3.2	Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la sécurité	A déterminer	A préciser	
3	3.3	Poursuite de la mise en valeur (par le public et le privé) du petit patrimoine, en communiquant par rapport à cela	5.000,00 €	SPW 100% si < 7.500,00€	19 bénévoles, encadrés par une historienne de l'art, ont recensé près de 450 éléments faisant parti du petit patrimoine populaire. Afin de mettre en valeur ce petit patrimoine, l'OT a décidé de lancer un concours photo et d'organiser une exposition à ReGare (Centre d'Interprétation du patrimoine). Fin 2021, la Commune apprenait que le GW lui octroie une subvention de 360.000 € pour la restauration globale de la chapelle Ste-Brigide.
3	3.4	Promotion touristique de l'entité communale, par le Syndicat			L'IDEF a réalisé plusieurs aménagements pour renforcer l'accès du lac de Bambois aux PMR, avec notamment son 1 ^{er} Tiralo. Les PMR sont prises en compte et peuvent désormais entrer dans l'eau facilement.

		d'Initiative, via une série d'actions			Le 18.10.2021, une auberge espagnole a été organisée par le Syndicat d'Initiative à la Maison rurale, en vue de rassembler les différents acteurs économiques et touristiques de Fosses-La-ville.
3	3.6	Développement de synergies en vue de favoriser un tourisme « économique »			Voir point 3.4 (rassemblement des différents acteurs économiques)
3	3.7	Amélioration de la signalétique dans la commune	A déterminer		Des panneaux supplémentaires concernant les points nœuds ont été installés par la Province. Le GT Sentiers du SI prochainement mis en place aura peut-être à traiter de cette thématique.
3	3.9	Amélioration de la communication citoyenne à la vie culturelle de l'entité	A déterminer	Dans le cadre du Contrat programme du Centre culturel. Dans le cadre du partenariat Commune/Province	Un article sur la toute nouvelle Maison rurale (lieu dédié à la vie associative) et son ROI ont été publiés dans le bulletin communal de décembre.
3	3.10	Organisation d'actions dans le domaine de l'environnement et de la propreté	A déterminer	Soutien du BEP Environnement	Encadrement de jeunes fossois dans le cadre de l'édition 2021 d'Été Solidaire. La CLDR a mis en place un GT Nature qui s'est réuni le 18.10.2021, afin de débattre d'actions à mener dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité. Poursuite de l'installation de bulles à verre enterrées : après le centre-ville, de telles bulles enterrées ont été aménagées à Vitrival (place près de l'église) et à Le Roux (rue Lieutenant Cotelle).
3	3.13	Mise en œuvre des actions du tableau de bord de la Plateforme interservices (DD) et les évaluer.	A déterminer	A préciser	La DG a lancé « les vendredis du PST », avec chaque fois un thème de discussion et invitation des services communaux concernés.

3	3.16	Création de logements à loyers modérés dans les villages			Le CPAS a acheté un bâtiment rue des Remparts afin de créer un logement à loyer modéré et une épicerie sociale.
3	3.20	Soutien aux initiatives citoyennes	48.000,00 €	SPW 80% Province (maison de quartier mobile)	Après plus d'un an d'arrêt, reprise de la « Pause Papote » en octobre 2021 : présence de la Maison de quartier mobile sur le parking des Tanneries un après-midi par semaine. La Maison de quartier mobile est toujours à disposition du monde associatif. Concernant l'initiative des habitants de Sart-Eustache pour réaménager leur place, la commune y a installé les jeux.

Tableau des projets en attente

<i>Lots 1, 2 et 3</i>					
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet (d'ici 2024 ou à évaluer dans le cadre d'un prochain PCDR)
1	1.5	Création d'une structure et d'une infrastructure destinées au développement des projets économiques locaux et de proximité	775.200€	DGO3-DR ou PWDR	A noter : voir résultats étude du BEP sur les potentialités des bâtiments communaux. ⇒ A voir en lien avec la RU.
2	2.1	Création ou acquisition de logements de qualité (ainsi qu'aménagement de leurs abords) permettant la mixité sociale et générationnelle, adaptés aux besoins de chacun	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO4	
2	2.4	Aménagement d'un espace intergénérationnel (espace de jeux/espace de convivialité) à l'arrière du hall de sport de Sart-Saint-Laurent, en impliquant la population dans son entretien	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO1	A noter : voir convention de mise à disposition de la zone de secours d'une parcelle à l'arrière du Centre sportif, pour y créer un nouveau poste avancé (en remplacement de la caserne actuelle), approuvée par le Conseil communal en date du 13/07/2020.
2	2.6	Redéfinition de certains passages pour piétons et de leur éclairage	A déterminer	Voir DGO1 et DGO2	A noter : Effectué en partie dans le cadre des travaux du SPW au niveau de la traversée de Fosses (RN 922) / Voir FP 2.5
2	2.7	Amélioration des possibilités de déplacements rationalisés (TEC, covoiturage, parkings de délestage)	A déterminer	Voir DGO1 et DGO2	A noter : fin 2021, le bourgmestre a encore interpellé le TEC à propos du problème pour se rendre en bus à l'hôpital de Sambreville.
2	2.10	Transformation du camping du Val Treko en Zone d'habitat à caractère rural	A déterminer	DGO3 DGO1 DGO4 Province de Namur	
2	2.12	Rénovation de la place de Sart-Saint-Laurent	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO1 et DGO4	
2	2.13	Rénovation de la place de Le Roux	A déterminer	DGO3-DR Et Espaces verts	

2	2.15	Rénovation de la salle l'Orbey en Maison de village	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO1 et DG04	A noter : à voir en fonction du déménagement prochain de la caserne des pompiers. Pour rappel : il avait été suggéré d'aménager la caserne actuelle en salle des fêtes (en lieu et place de la salle « l'Orbey » qui est en piteux état). Le BEP a étudié la faisabilité de ce projet...
2	2.16	Aménagement d'un espace intergénérationnel (espace de convivialité) à Nèvremont, à l'arrière de la petite école, en impliquant la population dans son entretien	A déterminer	DGO3-DR Voir DGO1	
3	3.5	Réservation d'emplacements pour motor-homes et autocars	A déterminer	A préciser	
3	3.8	Amélioration de la communication dans les domaines (HP)	A déterminer	A préciser	A noter : Organisation de Pauses par l'équipe du Plan HP, au Val Treko (le domaine des Viviers 2 est vide). Diffusion (par l'Antenne Sociale) d'un questionnaire aux résidents permanents, afin de mieux cerner les besoins et la satisfaction.
3	3.11	Création, entretien et valorisation d'espaces naturels sensibles			A noter : - GT Nature mis en place par la CLDR - Rôle de l'IDEF à ce niveau (voir rapport annuel de l'IDEF).
3	3.12	Réalisation d'actions et d'aménagements à destination des agriculteurs	A déterminer	A préciser	A noter : réunion à destination des agriculteurs organisée le 26.08.2021, suite aux inondations de juillet.
3	3.14	Création d'outils de planification pour l'aménagement du territoire de Fosses-la-Ville	A déterminer	A préciser	Une charte urbanistique est en discussion au sein d'un GT.
3	3.15	Aménagement d'une aire de stationnement pour les camions	A déterminer	A préciser	
3	3.17	Création d'une Maison Multiservices	A déterminer	A préciser	
3	3.19	Organisation de permanences des services communaux dans les villages	A déterminer	A préciser	
3	3.21	Épuration du camping du Val Treko et mise en œuvre du plan de dépollution du cours d'eau le Treko	A déterminer	A préciser	
	3.22	Recours au « bois-énergie » pour certains projets	A déterminer	A préciser	

Nouvelles initiatives

Poursuite des actions (dans le cadre du Partenariat Province de Namur/Commune) VADA et CCA: « Ville Amie Des Aînés ».

Octobre 2021 : la commune se lance dans l'obtention de la labellisation « Ma commune dit OYI ! » (aux langues régionales endogènes).

Etats d'avancement physique du projet :	Date :
Désignation de l'auteur de projet :	01.10.2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	21.04.2016
Comité d'accompagnement de l'avant-projet :	13.05.2016
Approbation de l'avant-projet par la R.W	30.11.2016
Approbation du projet par l'A.C.	22.02.2018
Approbation du projet par le Ministre	18.07.2018
Adjudication :	25.10.2018
Décision d'attribution du marché	27.12.2018
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	23.05.2019
Début des travaux	02.09.2019
Réception provisoire	07.01.2021
Décompte final	15.04.2021
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.904.579,36 €
Montant du subside développement rural	1.102.289,68 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	2.139.156,34 €

<p>¹ <u>Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises</u></p> <p><u>Convention-faisabilité du 06.12.2017</u></p> <p><u>Convention-réalisation du 13.01.2022</u></p>	<p>PCDR classique PwDR 2007-2013⁴</p>	<p>Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale</p>	<p>B.1. Sensibiliser la population à la vie culturelle communale en diversifiant et en augmentant les activités. D.1. Renforcer les partenariats en matière de vie sociale sur la commune et faire perdurer les actions existantes. D.2. Favoriser la cohésion sociale et la solidarité citoyenne entre les générations. E.3. Diversifier les activités de loisirs, notamment à destination des jeunes et dans une dimension intergénérationnelle. E.4. Renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle pour améliorer la cohésion et la solidarité.</p>	<p>18.871,50 € (provision pour l'étude)</p> <p>Promesse de principe des Espaces verts obtenue en date du 07.09.2021.</p> <p>Convention-réalisation DR notifiée à la commune le 26.01.2022.</p>
Etats d'avancement physique du projet :			Date :	
Désignation de l'auteur de projet :			09.08.2018	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			28.02.2019	
Comité d'accompagnement de l'avant-projet :			12.03.2019	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			13.05.2019	
Approbation du projet par l'A.C.			23.05.2019	
Approbation du projet par la Ministre			13.01.2022	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :			Montant :	
Montant conventionné à 100%			1.172.913,24 €	
Montant du subside développement rural			449.337,87 €	
Montant du subside espaces verts			488.992,72 €	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2014 (faisabilité) et 2018 (réalisation) et 2019 (avenant)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing-out objectif 1 2000- 2006 PwDR 2007-2013 ¹	Aménagement d'une Maison Rurale à l'Espace Winson, dans les anciennes granges et annexes	Voir page 11 de ce rapport	2.139.156,34 €	15.04.2021

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Mise à disposition des locaux et frais de nettoyage. (Inauguration en septembre 2021)	Montant annuel	980 €	
	10 % des recettes du bar et des repas (gérer par l'EFT)	Montant annuel	938,61 €	
		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation)	Nettoyage effectué à la Maison rurale en 2021.	Montant annuel	15.234,36€.	
	Electricité	Montant annuel	7433.89 €	
	Mazout	Montant annuel	8671.70 €	
	Eau	Montant annuel	228.65 €	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	0
Réaffectation des bénéfices			/	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Occupation par le Centre Culturel (moins de 50%)
	Gratuité des salles pour l'associatif fossois.
	50 € de frais pour l'occupation de la salle polyvalente pour l'associatif fossois.
	Mise à disposition de la salle polyvalente pour la création de spectacles.
	Faible occupation payante.
Impact des activités sur emploi	Engagement au Centre culturel d'un régisseur temps-plein pour la technique et la gestion des locaux (participation financière de la Commune pour un montant de 15.000 € annuel)

¹ **A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2017 (faisabilité)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing-out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ¹	Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison Rurale			

⇒ **Sans objet**

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.				
En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine (les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation)	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices				

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

² A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : BILAN DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010, 2019 et 2021	<p>21 janvier 2019, Conseil communal : actualisation de la composition de la CLDR, quart politique, suite aux élections d'octobre 2018.</p> <p>11 février 2019, Conseil communal : actualisation de la composition de la CLDR, représentation citoyenne.</p>	<p>13 septembre 2021, Conseil communal : ROI de la CLDR, approbation nouveau ROI-type en vigueur.</p> <p>⇒ <i>Délibération jointe en annexe</i></p>

<p>Dates des réunions durant l'année écoulée :</p>	<p>Réunions plénières :</p> <p>29.06.2021 - Réunion plénière ; visite de la Maison rurale, projets en Conventions, remarques sur le rapport annuel 2020, nouvelle Circulaire (2020) et nouveau ROI.</p> <p>28.09.2021 – Réunion plénière ; inondations de juillet et révision de l'ordre de priorités, avancées des projets en Conventions et lancement d'un GT Nature.</p> <p>22.11.2021 – Réunion plénière ; Avis sur l'actualisation de la Fiche-Projet de la Place de Vitriaval, avancées des GT et nouveaux textes en vigueur (2021)</p>	<p>Nombre de présents :</p> <p>⇒ 15 membres de la CLDR + 2 AD FRW</p> <p>⇒ 21 membres de la CLDR + 2 AD FRW</p> <p>⇒ 11 membres de la CLDR + 2 AD FRW</p>	
<p>Autres activités :</p>	<p>24.09.2021 - inauguration officielle de la Maison rurale</p> <p>18.10.2021 – GT Nature Appel à projets BiodiverCité 2021, résultats pour la Commune et brainstorming en vue de l'appel 2022</p>	<p>⇒ Invitation des membres de la CLDR</p> <p>⇒ 7 membres de la CLDR et 3 citoyens/personnes-ressources + 2 AD FRW</p>	

Réflexions sur l'opération de développement rural :

L'an dernier, un 3^{ème} projet apparaissait dans la programmation DR (cf. tableau ci-dessous), à savoir la Fiche 1.2. : *Création progressive d'un réseau de voies lentes de mobilité utilitaire entre les villages et vers le Ravel*. La Commune se rendant bien compte que la date de fin de validité de son PCDR approche, elle propose de concrétiser petit à petit les objectifs de cette fiche-projet par diverses voies (voir PV de la CLDR du 15.02.2022).

Même si de nombreuses interrogations subsistent quant au dossier de la place de Vitriaval, la Commune et la CLDR gardent l'espoir de pouvoir concrétiser ce projet dans le cadre de ce PCDR-ci. La réponse de l'INASEP et/ou de la SPGE au courrier de la Commune devrait permettre d'y voir un peu plus clair. Si les études peuvent être finalisées avant le début de l'année 2023, il reste une possibilité de concrétisation.

Le souhait est donc, outre la Maison rurale et le Parc Winson, qui ont déjà fait l'objet de conventions DR, de pouvoir réaliser -via des conventions DR- 2 autres projets du PCDR, concernant cette fois des villages, à savoir les places d'Aisemont et de Vitriaval.

La FRW a actualisé le *site web consacré à l'ODR*, afin de répondre aux prescrits de la nouvelle Circulaire PCDR. Ces pages sont accessibles via le lien suivant :

<https://www.pcdr-fosses-la-ville.info>

Le service Assistance Territoire et Patrimoine de la FRW a édité une *Fiche d'Aménagement Rural* consacrée à la Maison rurale « Espace Jijé ». Chaque membre du Collège et de la CLDR a reçu un exemplaire papier de cette publication se penchant sur l'approche architecturale de ce projet. La publication est également accessible en ligne :

https://www.frw.be/uploads/7/8/3/9/78394446/far_17_fosses_la_ville.pdf

Propositions de projets à entreprendre : (attention, la validité du PCDR prend fin le 20.03.2024)

1- Numéro fiche-projet	1.3
Intitulé du projet	Aménagement de la place d'Aisemont, y compris un espace de convivialité
Priorité du projet	Lot 1, 3 ^{ème} priorité
Calendrier d'exécution	Sollicitation d'une convention DR 2022
2- Numéro fiche-projet	1.4
Intitulé du projet	Aménagement de la place de Vitriaval, y compris un espace de convivialité
Priorité du projet	Lot 1, 4 ^{ème} priorité
Calendrier d'exécution	Sollicitation d'une convention DR 2023 ou tout début 2024

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1.	1.3. Aménagement de la place d'Aisemont, y compris un espace de convivialité.	635.900,00 € Première actualisation de la fiche début 2020, avec l'idée de rester dans cette enveloppe. Une 2 ^{ème} actualisation de la fiche est prévue courant mars 2022, vu le nouveau modèle de fiche et le périmètre à revoir et à fixer.	DGO3-DR	60% sur les 1ers 500.000 €, Rien au-delà, soit maximum 300.000 €
Année rapport annuel + 2 ans	1.	1.4. Aménagement de la place de Vitrival, y compris un espace de convivialité.	594.594 € Actualisation de la fiche et du montant en octobre 2021.	DGO3-DR	60% sur les 1ers 500.000 €, Rien au-delà, soit maximum 300.000 € Pourcentage = 50,45 %